

#### Commission Spécialisée des Dans et Grades Equivalents de la FFK

Art. 17-2 loi n°84-610 du 16 juillet 1984 modifiée

PHOTO Obligatoire

## **DEMANDE DE GRADE A TITRE EXCEPTIONNEL**

#### **REGLEMENT CSDGE-Article 215**

 Les personnes ayant rempli des fonctions ou ayant rendu des services exceptionnels à la cause du Karaté et des Disciplines Associées

- PRESENTATION INDIVIDUELLE Identité NOM	PRENOM
	Téléphone
Date de naissance	Ageans
2- EXPERIENCES  Nombre d'années de pratique	ans
Grades obtenus	
<b>2</b> eme <b>Dan</b> (Dang/Duan) obtenu le :	- <b>4</b> ème <b>Dan</b> (Dang/Duan) obtenu le :
Enseignement	
	ate début d'enseignement :
Décorations et/ou Distinctions obtenues	:
Diplômes	
	BEES 1er degré date d'obtention :
DIF date d'obtention :	BEES 2 <sup>ème</sup> degré date d'obtention :
CQP date d'obtention :	DEJEPS date d'obtention :
	DESJEPS date d'obtention :
Arbitrage	

Niveau	Spécialité Kata/Combat	Période	Nbre années
Mondial		Deàà	ans
International		Deàà	ans
National		Deàà	ans
Ligue Régionale		Deàà	ans
Zone interdépartementale		Deàà	ans
Comite Départemental		Deàà.	ans

#### Membre d'une Equipe Technique

□ Départementale	□ Zone Interdé	partementale	☐ Ligue Ré	gionale

Fonction	Période	Nbre années
Directeur Technique	Deàà	ans
Responsable de la formation	Deàà	ans
Responsable de l'arbitrage	Deàà	ans
Entraîneur	Deàà	ans
Responsable des grades	Deàà	ans

## Participation aux Jurys de Grades

Niveau	Période	Nbre années
National		
	Deàà	ans
Ligue Régionale		
	Deàà	ans
Zone Interdépartementale		
	Deàà	ans
Comité Départemental		
	Deàà	ans

## Titre(s) Sportif(s)

Niveau	Libellé compétition	Résultat	Année
Mondial			
Mondial			
International			
National			
Ligue Régionale			
Zone			
Interdépartementale			
Comité			
Départemental			

## Conditions d'accès aux Dans (Dang ou Duan) Art.206 CSDGE

Grade	1 <sup>er</sup> Dan	2 <sup>ème</sup> Dan	3 <sup>ème</sup> Dan	4 <sup>ème</sup> Dan	5 <sup>ème</sup> Dan	6 <sup>ème</sup> Dan	7 <sup>er</sup> Dan
	Dang ou Duan	Dang ou Duan	Dang ou Duan	Dang ou Duan	Dang ou Duan	Dang ou Duan	Dang ou Duan
Age planché	14 ans	17 ans	21 ans	25 ans	30 ans	40 ans	50 ans
Délai	3 ans de	2 ans	3 ans	4 ans	5 ans	6 ans	7 ans

Motivation de la demande (Vous pouvez joindre une lettre de motivation plus détaillée)
<u>Dossier de candidature du 2<sup>ème</sup> au 7<sup>ème</sup> Dan inclus. Article 215 du règlement de la C.S.D.G.E de la FFK</u>
Ce dossier, dûment complété et auquel sera joint l'ensemble des justificatifs nécessaires à l'instruction de votr demande.
La décision de la CSDGE est prise à la majorité absolue des suffrages valablement exprimés. Le vote a lieu à bulletin secret.
Il ne peut être obtenu plus d'un grade à titre exceptionnel. Un candidat ne peut pas déposer plus d'un dossier par an de date à date. A la nouvelle présentation du dossier, c dernier doit comporter de nouveaux éléments.
L'assemblée générale à la FFK du 17 décembre 2016, a fixé les frais de constitution de dossier à 250 euros (Chèque à l'ordre de la FFK).
FAIT A
Dossier complet à envoyer à l'adresse :
Fédération Française de Karaté - secrétariat des grades 39 rue Barbès - 92120 Montrouge
SIGNATURE DU CANDIDAT



# **Commission Spécialisée des Dans et Grades Equivalents de la FFK** Art. 17-2 loi n°84-610 du 16 juillet 1984 modifiée

#### Page exclusivement réservée à la FFK

Dantia vásamás au Deur en de la CODOF
Partie réservée au Bureau de la CSDGE  Commission Spécialisée des Dans et Grades Equivalents
Commission Specialisee des Dans et Grades Equivalents
Dossier instruit le///
Partie réservée à la C.S.D.G.E.
Commission Spécialisée des Dans et Grades Equivalents
Commission specialisee des Dans et Orades Equivalents
Date de la séance plénière de la C.S.D.G.E///
District to the CCD CE
Décision de la C.S.D.G.E :
Signature du Président de la C.S.D.G.E
Signature du Président de la C.S.D.G.E